

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2022

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Elie HERBEMONT, Sophie BERETTA, Nicolas WISNIEWSKI, Céline BELLARA, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA

Absents excusés : Arnaud SAUVAIRE

Date de la convocation : 11 février 2022

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 27 janvier 2022. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

sont nommés secrétaires de séance, Elie HERBEMONT et Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Choix du document d'urbanisme pour notre commune
- Questions diverses

Choix du document d'urbanisme pour notre commune

Le conseil municipal s'interroge sur le futur règlement d'urbanisme pour la commune.

L'ensemble du conseil municipal a échangé pour analyser les différentes possibilités : RNU, carte communale, PLU, avec leurs avantages, leurs contraintes et les perspectives d'avenir.

Un certain nombre de questions ont été retenues et vont être envoyées au Cabinet UrbaPro, notre bureau d'études, ainsi qu'à l'Agence Technique Départementale.

Un prochain conseil municipal permettra d'analyser les réponses et de faire un choix afin de valider un règlement.

Questions diverses

→ Aucune question diverse n'a été abordée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40

La Maire,

Les conseillers municipaux,